

20 22

**Nous développons
aujourd'hui le service
public de demain**

Indice Global Reporting Initiative
2022

À propos de la Global Reporting Initiative

■ Structure

Le rapport 2022 de la Poste comprend les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
 - Rapport annuel
 - Rapport financier (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels du groupe, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
 - Chiffres clés du rapport de gestion
 - Indice Global Reporting Initiative
- Rapport de gestion de PostFinance SA

Ces documents peuvent être consultés en ligne et téléchargés à l'adresse

➔ rapportdegestion.poste.ch/telechargements. Le rapport annuel et le rapport financier de la Poste ainsi que le rapport de gestion de PostFinance SA sont également disponibles sous forme imprimée.

■ Langues

Le présent rapport est publié en allemand, en français, en italien et en anglais.
Seule la version allemande fait foi.

■ Commande

La version imprimée du rapport de gestion de la Poste peut être commandée à l'adresse

➔ poste.ch/commande-rapportdegestion. Le personnel de la Poste peut s'en procurer un exemplaire par la voie ordinaire de commande des imprimés.

■ Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives, fondées sur les estimations et les prévisions courantes du management ainsi que sur les informations dont il dispose actuellement. Ces déclarations prospectives ne doivent pas être perçues comme une garantie que la situation et les résultats évolueront effectivement comme supputé. Les développements et les résultats à venir dépendent en effet de nombreux facteurs. Ils sont exposés en particulier à divers risques et impondérables et reposent sur des hypothèses qui peuvent se révéler inexactes.

Indice de la Global Reporting Initiative

Pour l'année 2022, la Poste, dont le siège principal est à Berne (Suisse), documente ses performances en matière de développement durable conformément aux normes GRI. La notion de développement durable correspond dans ce cadre à un équilibre adéquat entre réussite économique, comportement écologique et responsabilité sociale et sociétale. La Global Reporting Initiative (GRI) fixe des normes internationalement reconnues pour les rapports de durabilité, permettant une transparence accrue et offrant une base de comparaison.

Indicateur GRI	Références	Omissions, motifs d'omission et explications requises	ODD	UNGC
Informations générales				
Informations générales 2022				
L'organisation et ses pratiques de reporting				
2-1: Profil de l'organisation	– Rapport financier 2022, chapitre «Organisation», page 13			
2-2: Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	– Rapport financier 2022, chapitre «Organisation», page 13			
2-3: Période, fréquence et point de contact du reporting	1.1.2022–31.12.2022			
2-4: Reformulation ou réaffirmation d'informations	Pas de modification			
2-5: Vérification externe	– Site web: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports			
Activités et travailleurs				
2-6: Activités, chaîne de création de valeur et autres relations d'affaires	– Rapport financier 2022, chapitre «Activités», pages 6–10			
2-7: Employés	– Rapport financier 2022, chapitre «Personnel», pages 58–61		ODD 8	Principe 6
2-8: Travailleurs qui ne sont pas des employés	Non disponible	Cette information n'est pas traitée dans le rapport actuel, mais est à l'étude pour l'avenir.		
Gouvernance				
2-9: Structure et composition de la gouvernance	– Rapport financier 2022, chapitre «Gouvernance d'entreprise», pages 73–86			
2-10: Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	– Rapport financier 2022, chapitre «Conseil d'administration», page 75			
2-11: Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	– Rapport financier 2022, chapitre «Conseil d'administration», page 76			
2-12: Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	– Rapport financier 2022, chapitre «Gouvernance de la responsabilité d'entreprise», pages 25–26			
2-13: Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	– Rapport financier 2022, chapitre «Gouvernance de la responsabilité d'entreprise», pages 25–26			
2-14: Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	– Rapport financier 2022, chapitre «Gouvernance de la responsabilité d'entreprise», pages 25–26			
2-15: Conflits d'intérêts	– Rapport financier 2022, chapitre «Conseil d'administration», page 75			
2-16: Communication des préoccupations majeures	– Rapport financier 2022, chapitre «Système de contrôle interne», page 70, et chapitre «Instruments d'information et de contrôle», page 82			
2-17: Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	– Rapport financier 2022, chapitre «Gouvernance de la responsabilité d'entreprise», pages 25–26			
2-18: Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	– Rapport financier 2022, chapitre «Indemnités», page 87			

Indicateur GRI	Références	Omissions, motifs d'omission et explications requises	ODD	UNGC
2-19: Politique de rémunération	– Rapport financier 2022, chapitre «Indemnités», pages 87–89			
2-20: Procédure de détermination de la rémunération	– Rapport financier 2022, chapitre «Indemnités», pages 87–89			
2-21: Ratio de rémunération totale annuelle	– Rapport financier 2022, chapitre «Indemnités», page 89 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 202			

Stratégie, directives et procédures

2-22: Déclaration sur la stratégie de développement durable	– Rapport annuel 2022, chapitre «Stratégie», pages 16–17			
2-23: Engagements politiques	– Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie (Poste de demain)», pages 18–22			
2-24: Intégration des engagements politiques	– Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie de responsabilité d'entreprise», pages 25–32 – Rapport financier 2022, chapitre «Distribution au propriétaire», pages 160–161			
2-25: Processus de remédiation aux impacts négatifs	Ce point est traité comme partie du projet «Achats responsables»: – Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie de responsabilité d'entreprise», page 29	Informations incomplètes: le processus de remédiation aux impacts négatifs est en cours d'élaboration en tant que partie au projet «Achats responsables».		
2-26: Processus de demande de conseils et de signalement des dysfonctionnements	– Mediablog: post-mediien.ch/fr/postecourage-voici-comment-les-collaborateurs-et-collaboratrices-de-la-poste-peuvent-signaler-les-infractions-et-violations-des-principes-ethiques-internes/ – Site Internet de PosteCourage: post.integrityplatform.org/			Principe 2
2-27: Respect des législations et des réglementations	– Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie (Poste de demain)», pages 18–20 – Rapport financier 2022, chapitre «Conseil d'administration», pages 80–82 – Rapport financier 2022, chapitre «Mandats de prestations légaux», page 113			
2-28: Adhésion à des associations	– Site web: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/partenariats		ODD 17	

Implication des parties prenantes

2-29: Approche de l'implication des parties prenantes	– Rapport financier 2022, section «Analyse du contexte», page 27 – Rapport financier 2022, chapitre «Satisfaction de la clientèle», pages 57–59 – Rapport financier 2022, chapitre «Rôle et organisation interne», page 80			
2-30: Accords de négociation collective	– Rapport financier 2022, chapitre «Conditions d'engagement», page 62			

Thèmes pertinents

Thèmes pertinents 2022

3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	– Rapport financier 2022, section «Analyse de matérialité: déterminer les enjeux pertinents», pages 26–28			
3-2 Liste des thèmes pertinents	– Rapport financier 2022, section «Principaux résultats et changements par rapport à 2019», page 28 – Liste des thèmes pertinents, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports			

Indicateur GRI	Références	Omissions, motifs d'omission et explications requises	ODD	UNGC
Service public				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport annuel 2022, chapitre «Stratégie», page 19 – Rapport annuel 2022, chapitre «Service public», pages 60–69 – Rapport financier 2022, chapitre «Environnement de marché», page 14 – Rapport financier 2022, chapitre «Bien-être commun», page 32 			
202-1: Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Conditions d'engagement», page 62 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 201, section «Rapports de travail» – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 202 		ODD 1 ODD 5 ODD 8	Principe 6
203-1: Investissements dans les infrastructures et mécénat	<ul style="list-style-type: none"> – Site web: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/responsabilite-sociale – Annexe du rapport annuel 2022 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 203 			
203-2: Impacts économiques indirects significatifs	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, section «Activités», pages 6–10 – Site web: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/partenariats – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 203 			
Efficacité énergétique et énergies renouvelables				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie de responsabilité d'entreprise», pages 25–32 – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 302 – Annexe du rapport annuel 2022 			
302-1: Consommation énergétique au sein de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», page 66 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 302 		ODD 7 ODD 8 ODD 12 ODD 13	Principe 7 Principe 8
302-2: Consommation énergétique en dehors de l'organisation	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», page 66 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 302 		ODD 7 ODD 8 ODD 12 ODD 13	Principe 8 Principe 9
302-4: Réduction de la consommation énergétique	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 		ODD 7 ODD 8 ODD 9 ODD 11 ODD 12 ODD 13	Principe 8 Principe 9
302-5: Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Solutions clients durables», page 31 – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 – Annexe du rapport annuel 2022 		ODD 7 ODD 8 ODD 9 ODD 11 ODD 12 ODD 13	Principe 9

Indicateur GRI	Références	Omissions, motifs d'omission et explications requises	ODD	UNGC
Protection du climat et résilience climatique				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie de responsabilité d'entreprise», pages 25–32 – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 – Annexe du rapport annuel 2022 			
305-1: Émissions directes de GES (scope 1)	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 305 		ODD 3 ODD 12 ODD 13 ODD 14 ODD 15	Principe 7 Principe 8
305-2: Émissions indirectes de GES (scope 2)	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 305 		ODD 3 ODD 12 ODD 13 ODD 14 ODD 15	Principe 7 Principe 8
305-3: Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 305 		ODD 3 ODD 12 ODD 13 ODD 14 ODD 15	Principe 7 Principe 8
305-4: Intensité des émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 305 		ODD 3 ODD 12 ODD 13 ODD 14 ODD 15	Principe 7 Principe 8
305-5: Réduction des émissions de GES	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 		ODD 3 ODD 12 ODD 13 ODD 14 ODD 15	Principe 7 Principe 8
305-6: Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	<ul style="list-style-type: none"> – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 305 		ODD 3 ODD 12	Principe 7 Principe 8
305-7: Émissions d'oxydes d'azote (NO _x), d'oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques significatives	<ul style="list-style-type: none"> – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 305 		ODD 3 ODD 12 ODD 14 ODD 15	Principe 7 Principe 8
Relation client et responsabilité envers la clientèle				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Satisfaction de la clientèle», pages 57–58 – Rapport annuel 2022, section «Satisfaction de la clientèle», page 13, et chapitre «Stratégie», page 17 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 2 			
Numérisation et innovation				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Facteurs technologiques», pages 14–15 – Rapport annuel 2022, chapitre «Stratégie», pages 16–17 – Rapport annuel 2022, chapitre «Promouvoir le pôle économique et la place scientifique suisses», pages 64–65 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 2 			

Indicateur GRI	Références	Omissions, motifs d'omission et explications requises	ODD	UNGC
Bien-être de la clientèle				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Services de communication», page 22 – Rapport financier 2022, chapitre «Satisfaction de la clientèle», pages 57–58 – Rapport annuel 2022, section «Satisfaction de la clientèle», page 13, et chapitre «Stratégie», page 17 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 2 			
Employeur attrayant et responsable				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Employeur socialement responsable», page 30 – Rapport financier 2022, chapitre «Personnel», pages 58–63 – Rapport annuel 2022, chapitre «Personnel», pages 54–59 			
401-3: Congé parental	– Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 401, section «Congé parental»		ODD 8	Principe 6
Santé, sécurité et bien-être du personnel				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Employeur socialement responsable», page 30 – Rapport financier 2022, chapitre «Personnel», pages 58–63 			
402-1: Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	– Rapport financier 2022, chapitre «Conditions d'engagement», page 62			Principe 3
403-1: Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport annuel 2022, chapitre «Personnel», page 59 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 403 		ODD 3	
403-2: Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	– Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 403		ODD 3	
403-4: Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, section «Convention collective de travail», page 62 – Rapport annuel 2022, chapitre «Personnel», page 54 		ODD 3	
403-9: Accidents du travail	– Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 403		ODD 3	
Culture d'entreprise et Responsible Leadership				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport annuel 2022, chapitre «Personnel», pages 54 et 58 			Principe 6
Responsabilité en matière d'achats				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie de responsabilité d'entreprise», pages 25–32 – Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 – Rapport annuel 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise», pages 68–69 			

Indicateur GRI	Références	Omissions, motifs d'omission et explications requises	ODD	UNGC
308-1: Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> – Site web, page «Politique des achats»: www.post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/politique-des-achats – Site web, page «Achats responsables»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/approvisionnement-responsable 		ODD 8 ODD 12	Principe 8
308-2: Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	<ul style="list-style-type: none"> – Site web, page «Politique des achats»: www.post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/politique-des-achats – Site web, page «Achats responsables»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/approvisionnement-responsable 		ODD 8 ODD 12	Principe 8
407-1: Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	<ul style="list-style-type: none"> – Site web, page «Politique des achats»: www.post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/politique-des-achats – Site web, page «Achats responsables»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/approvisionnement-responsable 		ODD 8	Principe 3
408-1: Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> – Site web, page «Politique des achats»: www.post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/politique-des-achats – Site web, page «Achats responsables»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/approvisionnement-responsable 		ODD 8 ODD 16	Principe 5
409-1: Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> – Site web, page «Politique des achats»: www.post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/politique-des-achats – Site web, page «Achats responsables»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/approvisionnement-responsable 		ODD 8 ODD 16	Principe 4
414-1: Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	<ul style="list-style-type: none"> – Site web, page «Politique des achats»: www.post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/politique-des-achats – Site web, page «Achats responsables»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/approvisionnement-responsable 			Principe 2
414-2: Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	<ul style="list-style-type: none"> – Site web, page «Politique des achats»: www.post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/politique-des-achats – Site web, page «Achats responsables»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/approvisionnement-responsable 			Principe 2
Compliance soignée et transparente				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport annuel 2022, chapitre «Stratégie», page 19 			
206-1: Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Mandats de prestations légaux», page 113 			Principe 10
Offre respectueuse de l'environnement et socialement responsable				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport annuel 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise», pages 68–69 			
Gouvernance et gestion éthiques et transparentes				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport annuel 2022, chapitre «Stratégie – Smart Governance», page 19 			Principe 6 Principe 10

Indicateur GRI	Références	Omissions, motifs d'omission et explications requises	ODD	UNGC
Recrutement et développement du personnel				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports Rapport financier 2022, chapitre «Personnel», pages 58–61 Rapport annuel 2022, chapitre «Stratégie», page 18, et chapitre «Personnel», pages 54–57 			
401-1: Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Rapport financier 2022, chapitre «Personnel», page 61 Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 401 		ODD 8	Principe 6
404-2: Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	<ul style="list-style-type: none"> Rapport annuel 2022, chapitre «Personnel», pages 54–55, 59 Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 404 		ODD 8	Principe 6
Sécurisation de l'indépendance financière				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports Rapport annuel 2022, chapitre «Stratégie», page 21, et chapitre «Service public», pages 60–69 			
201-1: Valeur économique directe générée et distribuée	<ul style="list-style-type: none"> Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 201 		ODD 9	Principe 10
201-2: Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Rapport financier 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise: meilleures pratiques en matière d'objectifs climatiques et énergétiques», pages 64–66 Site web, partie «Risques et opportunités»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/climat-et-energie 		ODD 7	Principe 8
201-3: Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	<ul style="list-style-type: none"> Rapport financier 2022, chapitre «Prévoyance en faveur du personnel», pages 122–129 Les droits et obligations des bénéficiaires de la Caisse de pensions de la Poste et de l'employeur sont définis par le Règlement de prévoyance: pkpost.ch/fr/748/Download.htm Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 201 			
201-4: Aide financière publique	<ul style="list-style-type: none"> Rapport financier 2022, chapitre «Indemnisation par l'État», page 113 			Principe 3
Concurrence équitable et lutte contre la corruption				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports Rapport financier 2022, chapitre «Rapport sur les risques», pages 67–71 			
205-1: Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	<ul style="list-style-type: none"> Rapport financier 2022, chapitre «Rapport sur les risques», pages 67–71 		ODD 8 ODD 16	Principe 10
205-2: Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> Rapport financier 2022, chapitre «Conseil d'administration – Rôle et organisation interne», page 80, et «Conseil d'administration – Instruments d'information et de contrôle», page 82 		ODD 16	Principe 10
Respect des droits de l'homme				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie de responsabilité d'entreprise», pages 25–32 			Principe 1 Principe 2

Indicateur GRI	Références	Omissions, motifs d'omission et explications requises	ODD	UNGC
Éthique numérique				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Environnement – Facteurs technologiques», page 14 – Rapport annuel 2022, chapitre «Communication», page 37 			Principe 8
Égalité des chances, diversité et inclusion				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Personnel», page 63 – Rapport annuel 2022, chapitre «Personnel», pages 54 et 59 			
405-1: Diversité des organes de gouvernance et des employés	<ul style="list-style-type: none"> – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 102 – Chiffres clés du rapport de gestion 2022, onglet 405 		ODD 5 ODD 8	Principe 6
405-2: Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Personnel, section Conditions d'engagement», pages 62–63 – Rapport annuel 2022, chapitre «Personnel», pages 54 et 58 		ODD 5 ODD 8 ODD 10	Principe 6
406-1: Cas de discrimination et mesures correctives prises	<ul style="list-style-type: none"> – Rapport financier 2022, chapitre «Personnel, section Conseil social, Fonds du Personnel, Case Management», pages 61–62 		ODD 5 ODD 8 ODD 16	Principe 6
Accessibilité				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport annuel 2022, chapitre «Réseau», page 43, et chapitre «Responsabilité d'entreprise», pages 68–69 – Site web: post.ch/fr/pages/footer/accessibilite-a-la-poste 			
Économie circulaire				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport annuel 2022, chapitre «Logistique», page 30, et chapitre «Responsabilité d'entreprise», pages 68–69 		ODD 16	
Risque ESG et gestion de la résilience				
3-3: Gestion des thèmes pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Description des thèmes et des impacts, partie «Analyse de matérialité»: post.ch/fr/notre-profil/responsabilite/corporate-responsibility/rapports-partenariats-et-indice-esg/rapports – Rapport financier 2022, chapitre «Stratégie de responsabilité d'entreprise», pages 25–32, et chapitre «Rapport sur les risques», pages 67–71 – Rapport annuel 2022, chapitre «Responsabilité d'entreprise», pages 68–69 			Principe 2

Impressum et contact

Édition

La Poste Suisse SA
Wankdorffallee 4
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 848 888 888
Contact médias +41 58 341 00 00
poste.ch/responsabilite

Pour toute question concernant l'indice Global Reporting Initiative: responsabilite@poste.ch

La Poste Suisse SA
Wankdorfallee 4
Case postale
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 848 888 888
poste.ch

